



L'ACTU-SOCIALE



En 2022 : NEWBORN or STAND ALONE ? (*)

(*) Renaissance et Fusion avec M6 ou on reste « seul » ?

Projet « NEWBORN » : Quels impacts potentiels pour les salarié.e.s et les services ?

- Les élus du personnel ont eu l'assurance qu'il n'y aura aucun départ contraint. Mais d'ici 2023, les « départs naturels » (départs, démissions, ...) risquent bien de ne pas être remplacés dans certains services... Avec un risque de dégradation des conditions de travail de celles et ceux qui restent.
- Pas de changements pour nos statuts, la Direction s'est engagée à maintenir nos accords collectifs.
- Mutualisation des régies pub. à l'image de ce qui avait été fait par le passé entre TF1 & TMC ?
- Mutualisation des moyens techniques des rédactions comme c'est déjà le cas entre TF1 & LCI. Mais un risque de fusionner toutes les rédactions ?
- Optimisation de l'immobilier (UNIFY arrivé déjà à l'Atrium au T1 2022)
- Mutualisation des lieux, des salariés, des équipements (régies, plateaux...)
- Mutualisation de tous les « services supports » des RH à l'informatique ?

La CGT-TF1 s'opposera aux décisions d'économies qui nuieraient à l'avenir et au développement des emplois des Groupes TF1 & M6 !

Dans l'attente des décisions conjointes de l'autorité de la concurrence (ADLC) et de l'ARCOM (ex CSA+Adopi) courant 2022, le Groupe TF1 prépare un « plan B » :

« STAND ALONE » : un retour à la stratégie de 2020 ?

- avec une meilleure répartition des revenus : Publicitaires / Production ?
- avec un renforcement des investissements dans les secteurs numérique, technique et éditorial ?
- le déploiement des formations des salariés du Groupe afin d'anticiper la transfo des métiers ?

À SUIVRE...

La CGT-TF1 a signé l'accord suite aux « NAO 2022 »

- Compte tenu des restrictions salariales de ces dernières années,
- Compte tenu de l'inflation : **+2.8%** sur 2021 et **+2.9%** fin janvier...

La CGT-TF1 a œuvré pour permettre une revendication commune entre toutes les organisations syndicales, à savoir : **100 € d'augmentation pour toutes et tous !**

Après 3 réunions de négociations, la Direction est restée sur son « mandat » de 2 % d'augmentation de la masse salariale globale se traduisant par la répartition suivante :

- o **2,8 % pour les salariés dont la rémunération brute annuelle est ≤ 50K€.**
- o **1,8 % pour les salariés dont la rémunération brute annuelle est > 50K€.**

La CGT demandait une augmentation générale,
nous avons obtenu une augmentation individuelle **sans consignes de sélectivité !**
UN MANAGER POURRA DONC AUGMENTER 100% DE SON EFFECTIF !

PETIT MÉMO ÉCONOMIQUE ET SOCIAL GROUPE TF1 – 2022

Rappel NAO 2021

- Le GEL des SALAIRES de la majorité des salariés du Groupe TF1
- Des augmentations de salaires limitées et arbitraires (*enveloppe 0,7%+Primes*) pour « les salarié.e.s ayant moins de 5 ans d'ancienneté et/ou, les salarié.e.s avec un salaire ≤ à 3845 € brut ».
- Seulement 33.1% des salarié.e.s du Groupe TF1 ont pu bénéficier d'une augmentation en 2021.
- 17,6% des salarié.e.s ont pu bénéficier d'une prime exceptionnelle l'an passé.

Résultat Net TF1 2021 : 225 Millions d'€ (55.3 M€ en 2020)

Dividendes TF1 proposés en 2022 aux actionnaires : 94.7 Millions d'€ (idem 2021...)

Nombre de CDI au 31/12/2020 : 3206 Groupe TF1 / 1261 TF1-SA

Nombre de CDI au 31/12/2021 : 3290 Groupe TF1 / 1247 TF1-SA

Le communiqué de presse du site du GROUPE TF1 : Résultats financiers TF1 2021

Dividendes / Intéressement TF1

- Même s'il faut se réjouir des bons résultats du Groupe, nous dénonçons la volonté de la Direction de vouloir substituer les augmentations de salaires par « la course à l'intéressement ». Cette démarche est illégale en raison de la différence de traitement fiscal de ces sommes (cf code du travail L3312-4). En effet, les salaires Bruts, avec les cotisations salariales et patronales, contribuent à alimenter et à structurer directement toute la protection sociale de la société : Assurance maladie, assurance chômage, retraites, etc.
- En limitant les salaires, c'est notre pouvoir d'achat qui stagne et c'est toute notre protection sociale qui est limitée également avec la stagnation des cotisations.

NB : ne pas confondre l'intéressement qui est lié à des objectifs, avec la participation qui est liée aux bénéfices.

La CGT-TF1 continuera à revendiquer :

- Une reconnaissance du travail de TOUS, avec le retour de l'augmentation générale,
- Une + juste distribution des bénéfices en minimisant la part de Dividendes,
- Le maintien des emplois avec un plan d'investissement et de formation ambitieux.
- **La prise en compte d'objectifs RSE à la hauteur des enjeux de la crise climatique.**
- Un management bienveillant et participatif, sans discriminations ni sanctions !
- Le respect des charges de travail SOUTENABLES, tout en y trouvant du SENS !

Continuez à prendre bien soin de vous et des autres !

Une bonne résolution pour 2022 : Se syndiquer ! Ne restez pas seul.e !

Salarié.e.s de « TF1 FACTORY » : vos élections professionnelles arrivent !

CONTACTEZ-NOUS !

LE TRAVAIL
A PLUSIEURS VISAGES.
LA CGT A LE VÔTRE.

